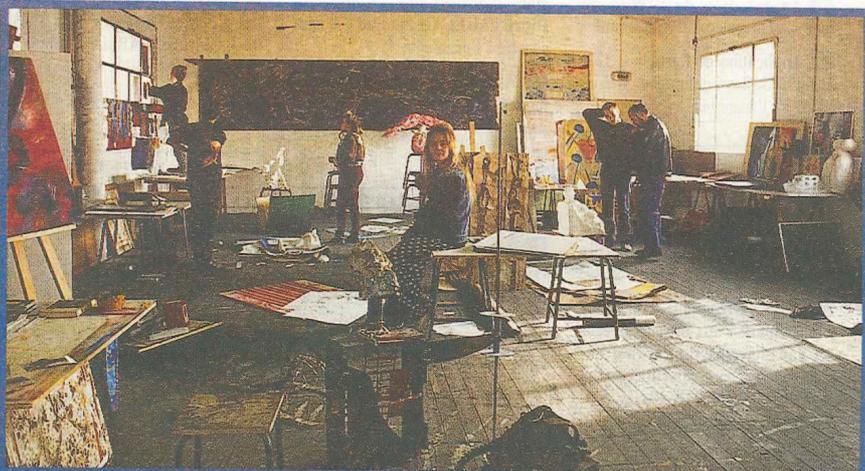
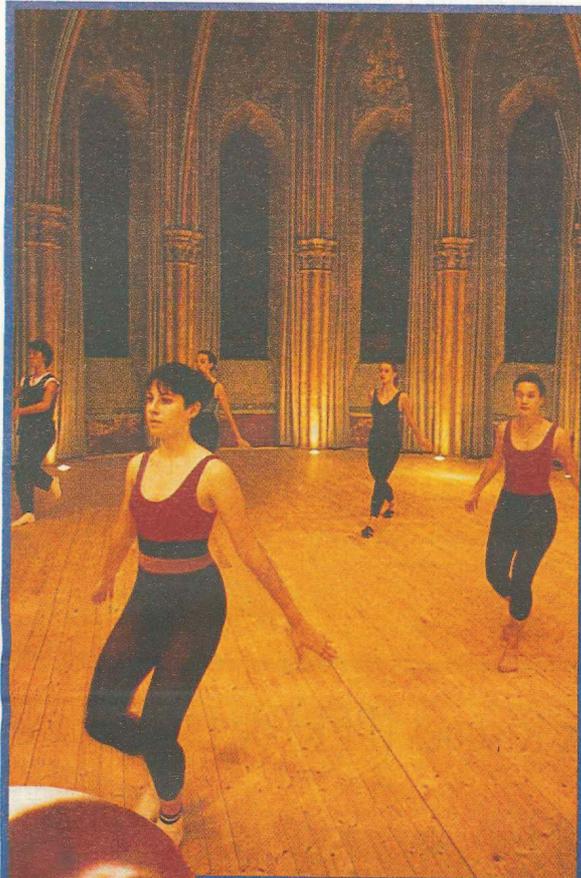
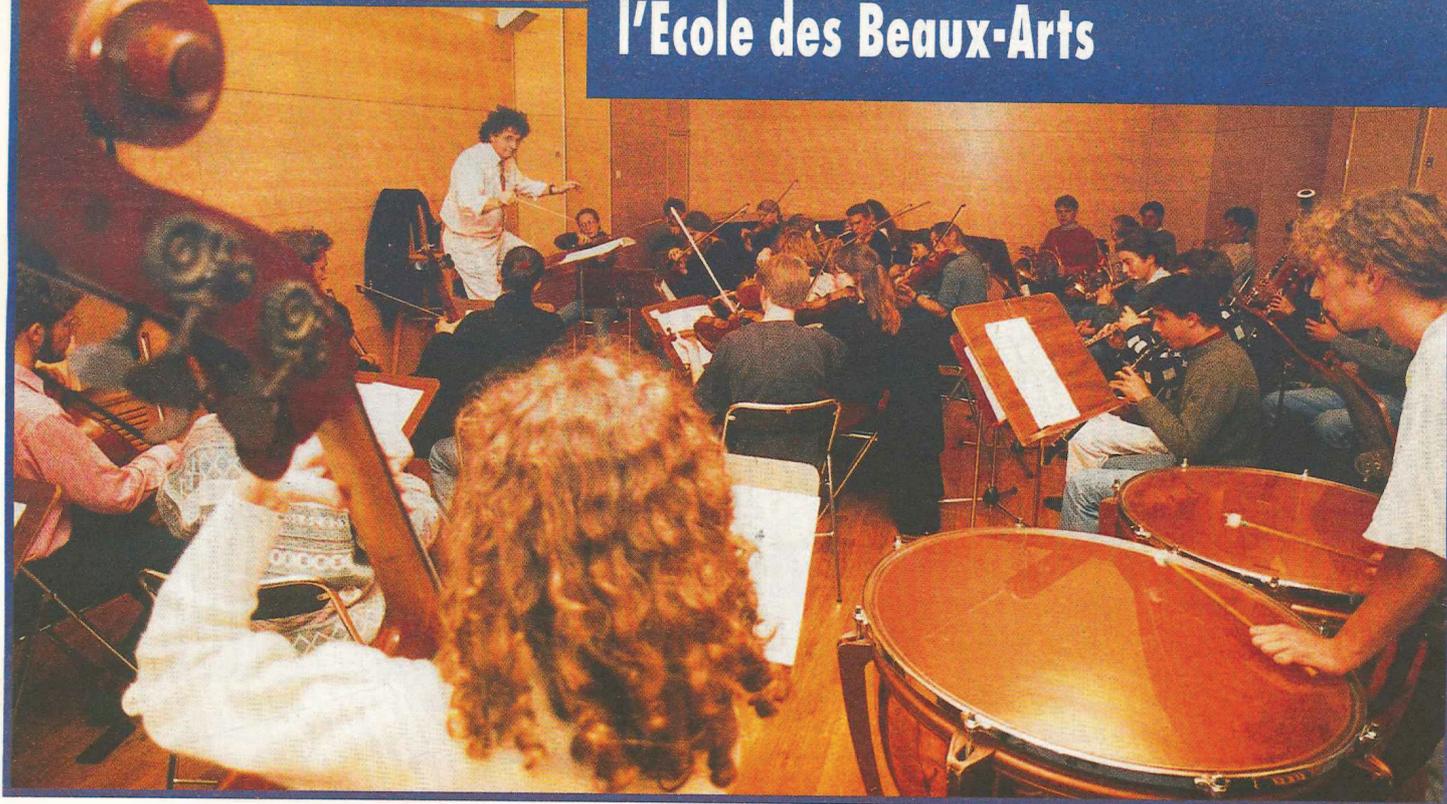


PUISSANCE 15

BAILLARGUES
CASTELANAU
CLAPIERS
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATÈS
LE CRÈS
MONTFERRIER
MONTPELLIER
PALAVAS
PEROLS
PRADES-LE-LEZ
ST-JEAN-DE-VEDAS
VENDARGUES

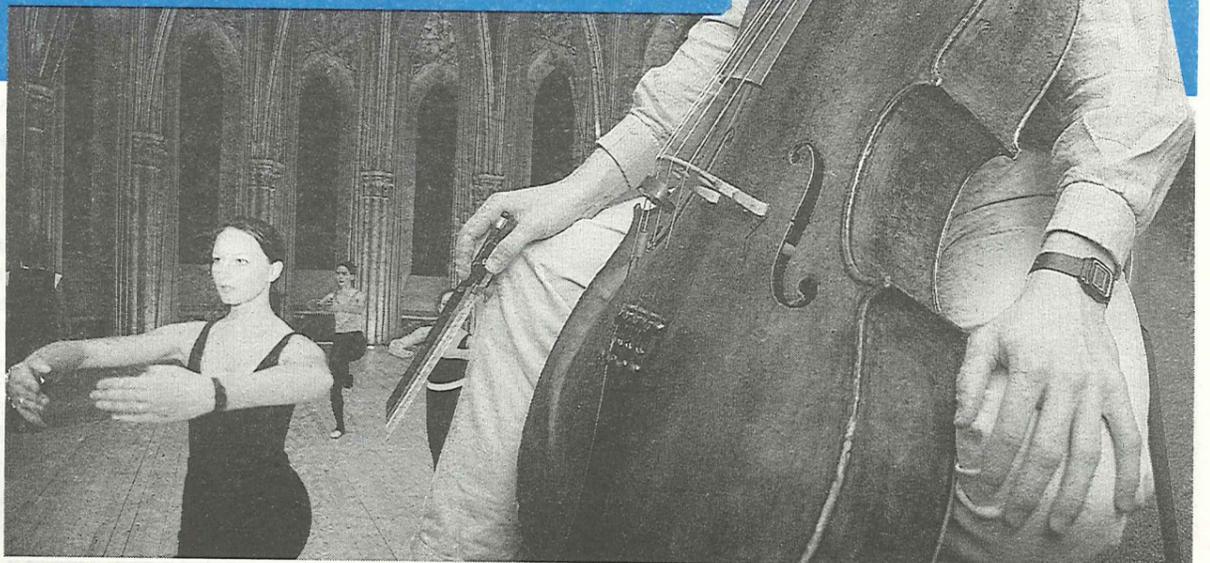
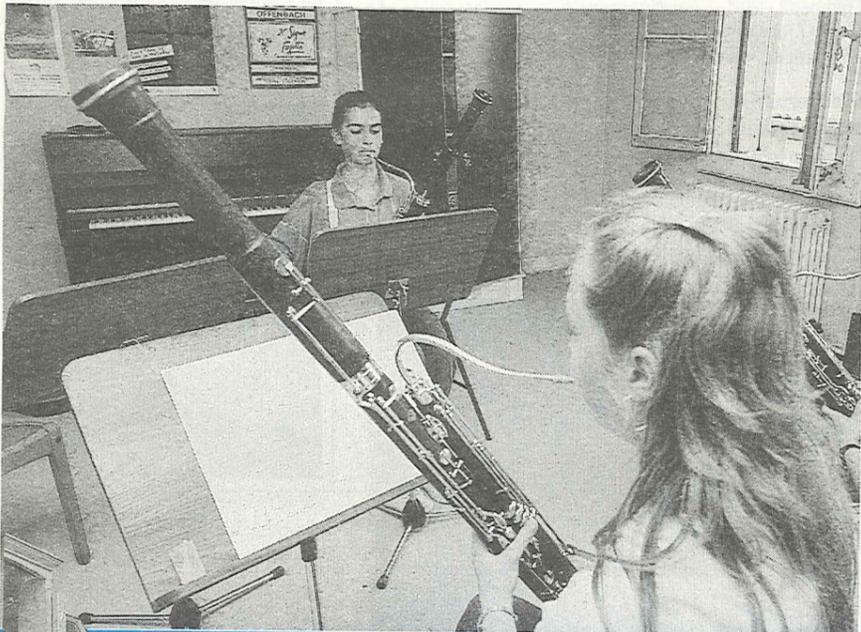
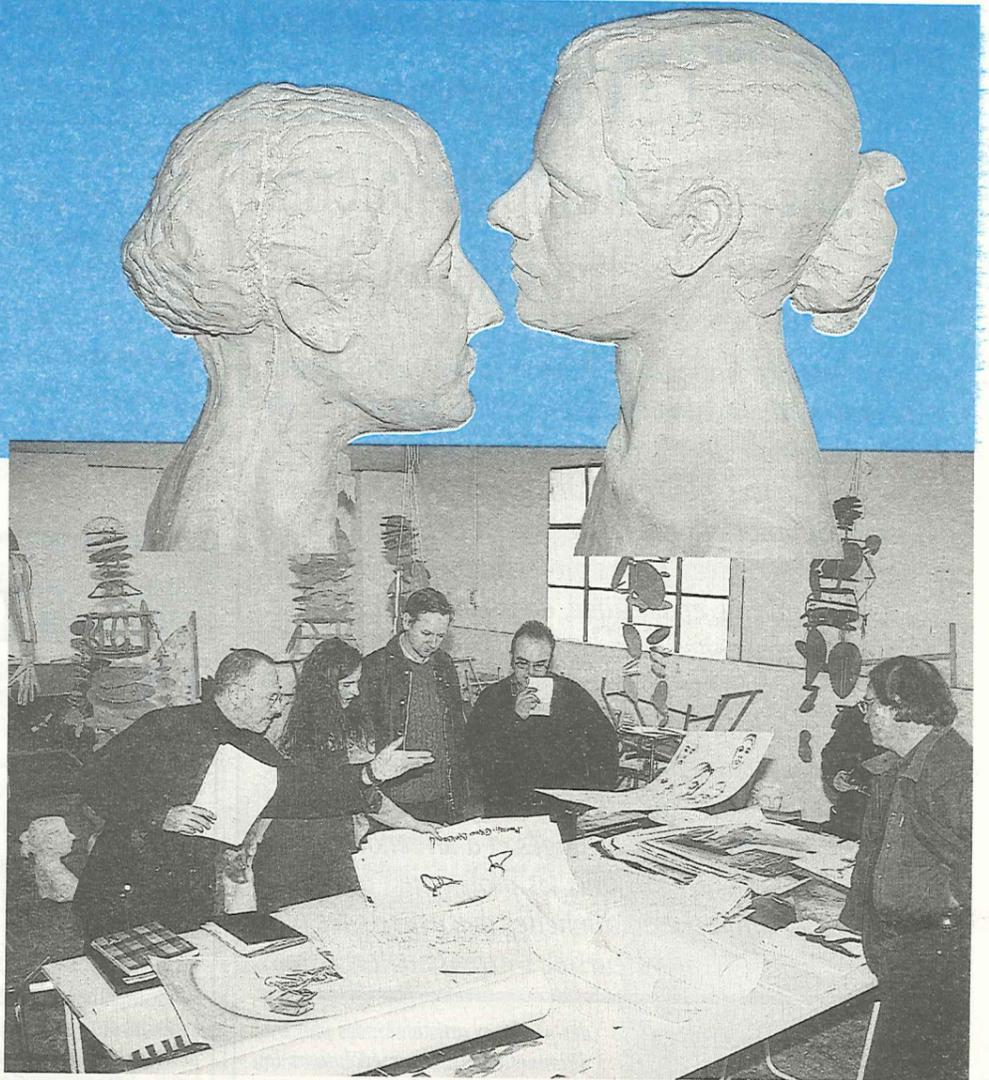


**Le District
et la formation artistique**
**Le Conservatoire National de Région
l'Ecole des Beaux-Arts**



Le District et la formation artistique

le Conservatoire National de Région l'Ecole des Beaux-Arts



Musique, Danse, Art Dramatique

Le Conservatoire : une symphonie de talents haut de gamme

Le Conservatoire National de Région est un établissement du District de Montpellier depuis 1987. Issu de l'Ecole Nationale de Musique de Montpellier, antenne du Conservatoire de Paris créée en 1886, devenu Conservatoire National de Région en 1974, il accueille aujourd'hui 1100 élèves, futurs professionnels ou amateurs de haut niveau, en musique, danse et art dramatique. Abrité dans deux sites du cœur de ville - l'hôtel d'Aurès, rue Eugène Lisbonne et l'ancien couvent de la congrégation de Notre Dame Auxiliatrice, rue de Candolle - le Conservatoire offre à ses élèves des conditions de travail en constante progression grâce à des locaux récemment réaménagés et à un renouveau de l'enseignement assuré par tous les professeurs qui marie les formations traditionnelles aux aspects les plus novateurs de l'expression artistique.

François GARCIA, Directeur du Conservatoire National de Région de Montpellier :

"Notre priorité : le développement des pratiques artistiques"



François Garcia

Quelles sont les missions du Conservatoire ?

Le Conservatoire a pour vocation l'accès à des pratiques artistiques. Pratiques qui sont le plus souvent associées à une démarche de créativité. L'enseignement du Conservatoire va de l'initiation à une spécialité jusqu'à une formation professionnelle de haut niveau en passant par tous les degrés de l'apprentissage, le but étant de maîtriser techniques, connaissances et moyens d'expression. Nous sommes, bien entendu, ouverts à des publics très différents. Différents par leurs âges, leurs goûts, leurs traditions ou tout simplement par leurs attentes. Cette ouverture, nécessaire pour un lieu d'enseignement et de pratique artistique, est une priorité.

Comment se traduit-elle concrètement ?

Par une réflexion constante sur l'enseignement qui doit couvrir l'ensemble

des pratiques artistiques, des plus traditionnelles jusqu'aux évolutions les plus récentes. La classe de composition et d'informatique musicale créée cette année en est un exemple. Elle place le Conservatoire dans une dynamique de création musicale telle qu'elle doit être conçue à l'aube du XXI^{ème} siècle, avec les outils modernes de création dont nous disposons. Une autre nouveauté a aussi vu le jour cette année avec la création de la classe d'accompagnement qui permet aux pianistes d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser. Par ailleurs, le Conservatoire est aussi soucieux de développer des coproductions avec différents partenaires. C'est notamment le cas avec le Jazz Action Montpellier ou avec l'Opéra Junior. Nous avons aussi des projets avec de nouveaux lieux de diffusion culturelle comme le Théâtre Jean Vilar ou le Chai du Terral à St Jean de Védas.

D'autres projets sont-ils en préparation ?

Le Conservatoire doit être un acteur dynamique de tout ce qui touche au développement des pratiques artistiques. Différents projets sont en réflexion. Notamment, la constitution d'un réseau d'enseignement musical à l'échelle du District, en relation avec les écoles municipales de musique ou avec les Maisons Pour Tous. Nous nous intéresserons aussi aux amateurs adultes qui sont passés par le Conservatoire et qui se retrouvent parfois isolés. Il y a des choses à faire pour les aider à continuer à pratiquer. On peut aussi parler du projet de création d'un centre de formation professionnelle au métier d'acteur en collaboration avec le Ministère de la Culture et le Centre Dramatique National. Sans oublier le projet de Conservatoire Supérieur Européen auquel nous n'avons pas renoncé.

Musique

Qu'il s'agisse des cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse), des instruments à vent (flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone) ou des instruments polyphoniques (piano, harpe, orgue, percussion, guitare), tous sont enseignés au Conservatoire National de Région de Montpellier. Outre l'apprentissage d'un instrument, l'enseignement de la musique au Conservatoire comprend aussi la formation musicale (solfège et chant choral), les pratiques collectives (orchestres, ensembles instrumentaux, musique de chambre, musique d'ensemble) et l'érudition (culture musicale, analyse spécialisée et écriture). Toutes ces disciplines sont regroupées en sept départements pédagogiques.

Concilier études générales et études musicales : le Conservatoire et l'Ecole

Outre l'enseignement traditionnel, le Conservatoire National de Région de Montpellier assure également un enseignement à horaires aménagés.

Ces cours s'adressent à des enfants ou à des jeunes scolarisés (du primaire à la terminale) et leur donnent la possibilité d'harmoniser études générales et études musicales.

A Montpellier, trois établissements scolarisent des élèves dans le cadre des horaires aménagés du Conservatoire : l'école primaire Gambetta, le collège Clémence Royer et le lycée Clémenceau. Toutes sections confondues, 200 élèves sont concernés par les cycles à horaires aménagés.

"Ce confort horaire n'est pas un luxe" précise Bernard Maurin, Coordinateur Pédagogique. "Les horaires aménagés permettent aux élèves de

poursuivre une scolarité tout à fait normale et de suivre, deux fois par semaine, les mardis et vendredis après-midi, les cours du Conservatoire".

Côté pratique, les cours à horaires aménagés sont organisés en trois cycles, selon l'âge et le niveau, le cycle III correspondant au niveau imposé pour le BAC F11 de technicien de la musique ou de la danse. Tous les instruments enseignés par le Conservatoire sont évidemment accessibles en "version" à horaires aménagés. "Les élèves ne sont pas forcément tous de futurs professionnels" souligne Bernard Maurin. "Mais la grande majorité de ceux qui ont un BAC F11 s'orientent vers des métiers artistiques". Un BAC F11 qui, avec des scores de l'ordre de 95% de réussite, figure généralement au top niveau des résultats d'obtention du baccalauréat.



Enseigner la musique, diffuser la culture : le Conservatoire et l'Université

De nombreux étudiants en musicologie de l'Université Paul Valéry suivent des cours au sein du département "Erudition" ainsi que des classes de formation musicale et instrumentale.

Des enseignants du Conservatoire interviennent aussi dans le cadre de l'enseignement de musicologie.

Parallèlement, différentes collaborations se développent également à l'occasion de manifestations ponctuelles comme le colloque pour le "Centenaire MILHAUD/HONEG-

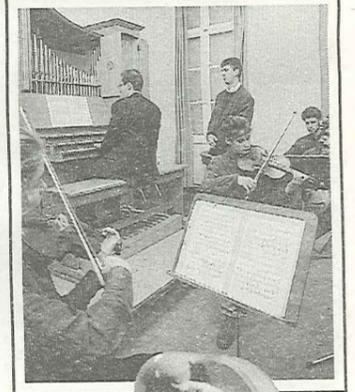
GER/TAILLEFERRE" qui était suivi d'un concert associant l'Orchestre session, les chœurs du Conservatoire et la Chorale Universitaire.

Les classes d'art dramatique et de chant du Conservatoire ont quant à elles participé au colloque "Apollinaire et les musiciens"

Enfin, le troisième congrès européen d'analyse musicale qui s'est déroulé au CORUM du 17 au 19 février 1995 a mis en évidence la très forte implication et le rayonnement du Conservatoire.

L'enseignement de l'orgue

Le cursus d'orgue, bâti sur le modèle des autres cycles instrumentaux, est suivi par une quinzaine d'élèves. Deux orgues d'étude sont accessibles aux organistes dans les locaux du Conservatoire. Les élèves ont aussi accès aux orgues de la Cathédrale Saint-Pierre et du Couvent des Dominicains. La classe d'orgue dont l'enseignement est assuré par Luc Antonini participe régulièrement aux auditions organisées par l'Association des amis de l'orgue de la cathédrale ainsi qu'à des concerts sur d'autres instruments de la région.



L'expérience des concerts : l'Orchestre Session



Concert Orchestre Session du Conservatoire + Big Band du JAM
Direction : René Bosc

Maurice RAVEL : "Ma mère l'Oye" / John ADAMS : "Fearful Symmetries" / Duke ELLINGTON : "Harlem" pour Big-band & orchestre symphonique avec le JAZZ-BAND du JAM (5 saxophones, 5 trompettes, 3 trombones, contrebasse jazz, batterie) du 31 mars au 2 avril.

L'orchestre Session du Conservatoire a été créé en 1991. Dirigé par Patrick Souillot depuis 1992, il regroupe les élèves des troisième et quatrième cycles d'études instrumentales auxquels il permet de parfaire leur formation dans des conditions professionnelles. Les 130 élèves de ces deux cycles d'études les plus avancés du Conservatoire ont ainsi la possibilité de se confronter aux situations qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle.

"Les élèves sont très motivés. Il y a chez eux une grande soif — ou un grand appétit — de réaliser" souligne Jean Tabouret, professeur. "L'Orchestre Session permet de donner aux élèves une expérience concrète de mu-

siciens. Il permet aussi, par le choix des compositeurs, d'élargir leur culture musicale. Par souci pédagogique, le répertoire est beaucoup plus varié que celui d'orchestres professionnels. Le but est avant tout de faire travailler les élèves".

Régulièrement, des chefs invités viennent travailler avec l'orchestre session. Des répétitions qui durent entre 10 et 15 jours et qui sont suivies chaque fois, d'un ou deux concerts par programme. Prochaines prestations de l'Orchestre Session du Conservatoire, associé au Big-Band du JAM (Jazz Action Montpellier), du 31 mars au 2 avril, dans les locaux du JAM et au Chai du Terral, à St Jean de Védas.

Le Conservatoire en prise sur son époque : musique contemporaine avec la classe de composition et d'informatique musicale

La classe de composition et d'informatique musicale a été créée à la rentrée 1994-1995. Les cours sont assurés par Christophe Coudenhove. Conçue en collaboration avec l'Institut de Recherche et de Coordination Acoustique - Musique (IR-

CAM, PARIS) cette classe n'a d'équivalent qu'au sein du Conservatoire National Supérieur de Paris. Elle est ouverte, sur concours, aux musiciens ayant une formation générale en musique - Formation musicale, écriture, analyse - et une expérience dans le domaine de la composition. La durée du cursus est de trois ans. Le programme d'étude comprend la composition d'une oeuvre chaque année - instrumentale et informatique, avec des formations allant du soliste à l'orchestre -, des cours techniques d'apprentissage des logiciels dédiés à la musique, des cours de composition individuels et collectifs sur les travaux des étudiants ou sur la base d'oeuvres en rapport avec

l'informatique musicale et un travail personnel en studio. Les étudiants sont également intégrés à la classe d'analyse musicale du Conservatoire et, au besoin, aux classes d'écriture et de formation musicale. La configuration du studio et la qualité des équipements informatiques* garantissent aux élèves compositeurs une pédagogie haut de gamme et des conditions de travail professionnelles.

*ordinateur : Macintosh Quadra 650 CD, matériel audio : table 24 voix, écoute quadriphonique, magnétophone numérique DAT, synthétiseur Yamaha SY77, logiciels musicaux : SVP, Sound Designer, ProTools, Hyperprism, GRM Tools, NuVerb, PatchWork, Max, Galaxy Editor, Studio Vision Pro, Sample Cell, Finale, coût total : 250 000 F.

Les pratiques collectives

Le département "pratiques collectives" regroupe les orchestres, la musique de chambre et la musique d'ensemble.

Les élèves ont accès à différentes formations musicales :

- ensembles de cordes, de vents,
- orchestre symphonique,
- orchestre d'harmonie,
- orchestre session...

La progression se divise en quatre cycles d'études instrumentales.

Instruments, partitions et livres

La Bibliothèque

La Bibliothèque a été créée dès la fondation du Conservatoire en 1886. Elle compte à l'heure actuelle plus de 10 000 ouvrages parmi lesquels plusieurs manuscrits et ouvrages précieux des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Outil de travail indispensable aux élèves comme aux professeurs, elle dispose d'un fonds important de partitions d'orchestre, d'art lyrique, de musique de chambre, de conducteurs, d'ouvrages historiques et biographiques... "Isis", une oeuvre de Lully, en est l'ouvrage le plus ancien (daté de 1677). Le fonds de la bibliothèque du Conservatoire a été recensé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Un recensement qui a donné lieu à l'édition d'un catalogue.



Le prêt d'instruments

Le Conservatoire dispose d'un parc instrumental dont peuvent bénéficier les élèves qui ont réussi les tests d'entrée. Un parc composé de près de 170 instruments : violons, flûtes traversières... Pour les instruments qui ne peuvent pas faire l'objet d'un prêt (piano, percussions, orgue, harpe) les élèves ont accès aux salles de répétition du Conservatoire. Ce système de prêt permet à de nombreux enfants de suivre des études instrumentales sans que leurs familles aient à investir immédiatement dans l'achat d'un instrument.

Le Conservatoire mode d'emploi

Entrer au Conservatoire

Pour une première inscription, les élèves doivent passer des tests d'entrée. Ils portent sur la motivation personnelle, les aptitudes artistiques et, selon l'âge, sur les acquis techniques et musicaux, chorégraphiques ou dramatiques, pour l'entrée dans tel ou tel cycle d'études.

Inscriptions aux tests d'entrée

- en mars/avril pour les candidats aux classes à horaires aménagés (du primaire à la terminale)
- en mai/juin pour les autres candidats

Renseignements :
Conservatoire National de Région
14, rue Eugène Lisbonne
34000 Montpellier Tel. 67 60 79 33

Arts de la scène

Chanter

Tous les élèves du Conservatoire sont amenés, dès leur première année d'études, à pratiquer le chant choral considéré comme la base de toute formation musicale et, plus largement, de toute formation artistique. Les instrumentistes mais aussi les danseurs ou les élèves des sections d'art dramatique font ainsi du chant tout au long de leurs études au Conservatoire.



Jouer

Art dramatique : une des trois sections professionnelles en France avec Paris et Bordeaux

Le département d'art dramatique, créé au Conservatoire de Montpellier en 1982, confié à Michel Touraille, est composé de deux sections : initiation (durée des études : 2 ans) et section professionnelle (accessible par un

concours national - durée des études 3 ans). Il est l'un des trois départements français à dispenser un enseignement d'art dramatique à vocation professionnelle. L'enseignement est organisé de façon d'ateliers d'une durée de six semaines pour lesquels le Conservatoire fait intervenir des professionnels de haut niveau. Par ailleurs, une collaboration se met en place avec le Centre Dramatique National dirigé par Jacques Nichet qui participe notamment à la sélection des élèves et à l'élaboration du projet pédagogique de la classe d'art dramatique.



Représentation de la section d'art dramatique au Théâtre Jean Vilar

Danser

L'enseignement de la danse au conservatoire est divisé en danse classique et danse contemporaine. Deux sections qui ne s'opposent pas puisqu'il est possible d'en suivre les cours parallèlement en bénéficiant d'horaires adaptés. Beaucoup d'élèves du Conservatoire suivent d'ailleurs à la fois une formation en musique et en danse. Une volonté d'ouverture culturelle pour Jean-Pierre ALVAREZ, responsable de l'enseignement de danse contemporaine, afin d'éviter que les élèves

du Conservatoire ne s'enferment dans une seule discipline.

Les sections de danse sont ouvertes à tous, y compris aux débutants, dès l'âge de 7 ou 8 ans. Quatre cycles différents fonctionnent, selon les niveaux, pour un effectif global de 140 élèves. A la fin du second cycle, les danseurs s'orientent soit vers le troisième cycle qui amène à un diplôme de fin d'études soit vers le quatrième cycle qui les prépare au Conservatoire Supérieur ou à l'entrée dans une compagnie.

Ecole des Beaux-Arts : toute la palette de l'expression artistique, classique et contemporaine

L'Ecole des Beaux-Arts est un établissement du District de Montpellier. 110 étudiants y reçoivent une formation artistique de haut niveau en peinture et sculpture ainsi que dans les nouvelles disciplines audiovisuelles et informatiques.

Les Beaux-Arts : des laboratoires ouverts sur l'extérieur

Dès leur première année à l'Ecole des Beaux-Arts, les étudiants approchent l'ensemble des techniques et des formes d'expression artistique.

D'abord centré sur l'acquisition des techniques de base, l'enseignement couvre aussi bien les grands domaines classiques - dessin, peinture, sculpture, sérigraphie, photographie, histoire de l'art... - que des secteurs liés à l'apparition de nouvelles technologies comme la vidéo, l'infographie, l'animation, le dessin assisté par ordinateur ou le multimédia. Le département "Images et machines" entièrement consacré à l'enseignement de ces nouvelles technologies, a été créé il y a trois ans à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier. Il permet aux étudiants d'explorer toutes les possibilités offertes par les nouveaux outils informatiques qui regroupent maintenant différentes pratiques : vidéo, son, animation...

Les relations de l'Ecole des Beaux-Arts avec différents partenaires - Festival du Film Méditerranéen, Salon Okéanos notamment - débouchent sur des réalisations qui permettent aux étudiants de démontrer leur savoir-faire dans le domaine des nouvelles technologies. Parallèlement, un atelier intitulé "Mix Vision" travaille à la fois sur la photographie ou la sérigraphie et sur les applications des nouvelles technologies dans les secteurs de l'édition ou de l'affiche.

Enfin, des stages et des contacts avec des professionnels viennent aussi renforcer la nécessité d'expérience et de confrontation avec différents outils et moyens d'expression : ateliers assurés au sein de l'école par des artistes, stages, travail sur des expositions (par exemple avec l'Espace de Création Contemporaine Aldebaran, à Baillargues) ou répondant à des demandes extérieures.

Des Beaux-Arts aux vagues de la Médiathèque Fellini

Christian Hubert - Delisle est en cinquième année d'études à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier. Il vient de réaliser la signalétique intérieure de la Médiathèque Federico Fellini à Montpellier.

"La réalisation de la signalétique de la Médiathèque Fellini est l'un de mes plus gros chantiers" déclare Christian Hubert - Delisle. "J'ai commencé à faire des travaux à l'extérieur, indépendamment de l'Ecole, dès ma première année aux Beaux-Arts, pour subvenir à mes besoins.

J'ai d'abord travaillé sur des vitrines pour différents commerçants. Peu à peu, j'ai fait des travaux plus importants. Des enseignes, de la décoration intérieure... Puis j'ai répondu à l'appel d'offres pour la signalétique de la



Christian Hubert-Delisle

Médiathèque Fellini. Le projet a été accepté dès le départ tel qu'il avait été présenté. L'ensemble représente environ 200 panneaux en comptant la numérotation des moniteurs et la signalétique proprement dite. La Médiathèque recherche quelque chose d'original, de vraiment spécifique, où l'on pourrait retrouver une référence à la Méditerranée. La formule retenue, une bande de hêtre découpée en forme de vague et l'altuglass bleu, correspond à cette symbolique".

Christian Gaussen,
Directeur de l'Ecole des
Beaux-Arts de Montpellier :
"L'Ecole d'Art :
l'un des derniers
endroits
où l'on fait ses
humanités"



Christian Gaussen

Quelles sont les missions de l'Ecole des Beaux-Arts ?

La mission essentielle est de donner une formation artistique aux étudiants qui arrivent après le bac. Mais attention, le but n'est pas de former exclusivement des artistes. Il s'agit au travers des études, de donner aux étudiants une connaissance tant technique que culturelle du monde de l'art qu'ils sont sensés pénétrer. Tous doivent sortir de l'école avec un bagage qui leur permettra de créer leur propre métier. De ce fait, notre enseignement est très particulier. Chaque cas est exceptionnel. Il nous faut donner à chaque étudiant les outils qui permettront la meilleure adaptation au monde et au milieu artistique dans lequel il aura à s'insérer.

Comment la formation des étudiants est-elle organisée ?

Concrètement, les études s'organisent autour de deux diplômes. L'un, le

DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques), s'obtient après trois ans d'études, le second, le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), après deux années supplémentaires, soit au bout de cinq ans au total. L'objectif du premier cycle est l'acquisition des savoirs, des bases. Dans tous les domaines : dessin, peinture, sculpture, gravure, photo, sérigraphie, vidéo, histoire de l'art... Le tout sans cloisonnement entre les différents enseignements. Il y a au contraire une volonté d'ouverture et de convergence. Ouverture qui se traduit aussi vers l'extérieur par la mise en contact avec des professionnels, par des stages ou par la réalisation de projets. Les étudiants sont incités à avoir une réflexion sur leur apprentissage, à se définir par rapport à leurs composantes personnelles. Après le DNAP, les étudiants peuvent soit quitter l'école et s'orienter vers la vie professionnelle, soit faire deux années de spécialisation jusqu'au DNSEP.

Vers quoi s'orientent les étudiants après les Beaux-Arts ?

On peut tout envisager. Il existe une multitude de destinations. Des secteurs les plus traditionnels jusqu'aux possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'image : l'animation, le dessin assisté par ordinateur... Les étudiants qui sortent des Beaux-Arts trouvent à 80% un travail à haute teneur en responsabilité dans les trois à quatre années qui suivent leur formation. Au passage, on peut signaler que l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier a obtenu 100% et 92% de réussite au DNSEP ces deux dernières années.

Y-a-t-il des nouveautés ou des projets en préparation ?

Au niveau national, différents projets sont en discussion. Notamment sur la mise en place de réseaux d'écoles d'art qui permettraient une meilleure complémentarité au profit des étudiants comme des professeurs. Mais rien n'est arrêté pour le moment. Pour l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, la nouveauté, c'est la création d'une nouvelle école dans les locaux de l'Enclos Saint-François que le District vient d'acheter. Les bâtiments sont tout à côté de nos locaux actuels. Il faut d'abord les aménager. C'est du futur proche ! En plus des ateliers et des salles de cours on pourra notamment y installer une salle de conférences, une bibliothèque et, ce qui est très important pour une école d'art, une galerie qui permettra aux étudiants de montrer leur travail au public. Le pôle informatique devrait aussi pouvoir se développer assez fortement.



▲ Photo Louis-Philippe Vivien



Photos Philippe Dufner ▶

Bleu profond : mémoires de ville par les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts

Quinze élèves de l'atelier photo dirigé par Charles Camberoque sont partis à la rencontre de Montpellier. Le quartier des Beaux-Arts, La Paillade, le lit du Lez... Résultat, un recueil photographique, "Bleu profond". Les étudiants de l'atelier de création graphique ont aussi réalisé et assuré le suivi de son édition.

